

la Matérielle, feuille épisodique (Seconde partie)

N°9 juillet 2003

SOMMAIRE

À propos du livre □

Les grèves en France en mai-juin 1968
(B. Astarian)

Fragment...

Solde de grève à la SNCF



LES GREVES EN FRANCE EN MAI-JUIN 1968

B. Astarian
Échanges et mouvement [1]
2003

3 juillet 2003

§ 1 - Malgré son faible volume et la modestie affichée par l'auteur dans son préalable, le livre de B. Astarian sur les grèves ouvrières de mai-juin 1968 est sans doute l'un des ouvrages consacrés à la lutte de classes parmi les plus importants de ces dernières années. S'agissant des « événements » il comble un manque criant sur le sujet et ceci

de la manière la plus pertinente dans sa démarche, et la plus « décoiffante » dans ses résultats par rapport aux idées reçues et à la mythification de « Mai 68 ». Il faut donc inviter tout le monde à lire ce petit livre, les « anciens de Mai » comme les autres, et peut-être les premiers plus que les seconds □ Le livre se compose de deux parties.

§ 2 - La première rapporte les conditions et les modalités du déclenchement des grèves et de leur généralisation □ Hispano-Suiza, Renault-Billancourt, Thomson, Rhône-Poulenc, Peugeot à Sochaux, Rhodiaceta à Lyon, etc. Puis Astarian ausculte le fameux « mouvement des occupations » d'usines et ses pratiques effectives, pour terminer par une analyse des accords de Grenelle et des conditions de la reprise.

§ 3 - Au total il ressort de cette plongée dans le cambouis des grèves, à mille lieues du romantisme festif ou du « conseillisme », que celles-ci ont été l'un des arrêts de travail les plus massifs de l'histoire de la France industrielle qui s'est soldé par de maigres résultats quant aux revendications des ouvriers. Du point de vue des augmentations de salaires, compte tenu du glissement naturel des salaires de l'époque et du fait que la moitié seulement des heures de grève sera payée, l'opération est négative (en 1936, on considère que la totalité des acquis obtenus équivalait à une augmentation de 35 à 49%). En outre la hausse est hiérarchisée (comme le souhaite la C.G.T.) et il n'est question dans les accords ni du salaire aux pièces ni du salaire au poste - qui comptaient parmi les principales revendications des O.S. Astarian nous décrit une classe ouvrière majoritairement passive, des usines quasiment vides à part quelques syndicalistes qui entretiennent le matériel... Des ouvriers absentéistes qui rentrent chez eux aussitôt la grève votée - lorsque les syndicats n'ont pas fermé les portes pour les empêcher de s'enfuir □ Des paradoxes, donc, entre la lourde affirmation de la classe dans la grève et son manque d'initiative □ entre la force de la grève, souvent le caractère spontané de son démarrage,

La Matérielle

et la large délégation que la classe ouvrière a accordée aux syndicats (pour les résultats que l'on vient de voir) entre sa faible militance au cours du conflit et la violence extrême de sa réaction au moment de la reprise.

§ 4 - La seconde partie, plus brève et plus «classique» que la première dans sa démarche, propose une analyse des grèves par rapport à l'histoire des cycles longs d'accumulation du capital français et apporte des éléments qui permettent de dégager certains traits de leur modernité par rapport à la période actuelle. Astarian termine enfin son travail par une réflexion sur les conditions d'une grève générale non-insurrectionnelle - un autre thème d'actualité après les grèves de décembre 1995 et de mai-juin 2003 - notamment en rapport avec les différentes phases des cycles longs de l'accumulation capitaliste, pour conclure : « le travail n'est plus la base de l'identité de classe, les usines et les bureaux ne sont que des lieux où l'on gagne de l'argent. C'est un message très massif que font passer les grévistes de mai-juin 1968, et il n'a été que peu relevé. » (p. 83). C'est désormais chose faite et bien faite avec ce livre ; il ne reste qu'à s'en saisir.

§ 5 - Dès l'instant où ils défendent le système de retraite existant et refusent les effets de la décentralisation sur leurs conditions de travail en ne s'ouvrant à aucune réforme et *a fortiori* en en proposant aucune, les enseignants grévistes de mai-juin 2003 considèrent-ils leur salle de classe comme autre chose qu'un lieu où l'on gagne sa vie?

[1] B.P. 241, 75866 Paris Cedex 18 (3,50 Euros).

Fragment...

« Le peuple français subit toujours l'influence, on pourrait dire le charme de sa glorieuse révolution. Aucun peuple ne saurait, en effet, se soustraire dans un laps de temps de cent années à l'influence d'un pareil événement (...). Quoi d'étonnant que l'on compte toujours sur un changement semblable et que l'on veuille aussi pour l'avenir se servir, comme d'un levier de l'évolution, de la révolution politique qui a déjà fait tant de grandes choses. Cette croyance à la révolution me semble être liée intimement avec la philosophie socialiste idéaliste et optimiste du XVIIIème siècle - philosophie purement française, qui n'est pas encore oubliée en France... Elle semble liée à la croyance à l'ordre naturel. On peut s'emparer du monde "comme un voleur pendant la nuit", car il est donné et n'a qu'à être découvert, exposé et compris. »

W. Sombart, *Le socialisme et le mouvement social*, 1898. Cité in P. de Laubier, *La grève générale en 1905*, éd. Anthropos, Paris 1979, pp. 128-129.



Solde de grève à la SNCF

11 juillet 2003

§ 1 - Jusqu'à présent, selon un syndicaliste, «lors des grèves Gallois [1] avait toujours

La Matérielle

su proposer une issue à la CGT » (*Libération* du 11 juin 2003), or dans le conflit de mai-juin, cela n'a pas marché faute de « grain à moudre » puisque le dossier du régime général des retraites n'était pas du ressort de la SNCF. Prévoyant la difficulté, les fédérations cheminotes ont tenté d'associer à leur préavis des revendications salariales négociables en interne. Mais cette main tendue à la direction a été repoussée dès le 6 juin lors d'une rencontre avec les syndicats. Selon le témoignage d'un participant, « la direction a expliqué que l'entreprise n'avait pas les ressources pour mener ces négociations actuellement » et, selon un point de vue « interne », « ce n'est pas la grève qui convaincra la SNCF de mettre la main à la poche. » (*Libération* du 11 juin). On a vu ce que cela a donné du point de vue de la sortie de grève à la gare Montparnasse [2]. Fin du premier épisode.

§ 2 - Le second épisode est intervenu le 26 juin, lorsque Gallois a présenté aux directeurs d'établissements puis aux syndicats un plan d'économie baptisé *Starter*, lequel a été soumis le 9 au conseil d'administration. « Nous allons faire des économies sur tous les postes. D'au moins 100 millions d'euros, en passant au peigne fin les dépenses courantes, sans tabou. Du train de vie de l'entreprise aux achats à renégocier, en passant par la masse salariale qui représente 50% du chiffre d'affaire et les investissements. » (G. Pepy, Directeur général de la SNCF, interview pour *La Vie du Rail*, cit. in *Libération* du 5 juillet 2003). Lequel journal précise pour sa part que le plan consiste à couper dans toutes les dépenses, *sauf les investissements* (10 juillet 2003), ce qui est plus crédible.

§ 3 - Quoi qu'il en soit du détail de ce plan, ce n'est pas là l'important, l'important c'est que ces 100 millions sont explicitement posés en référence aux 250 millions de perte qui auraient été occasionnés par la grève, ce qui revient à mettre le plan de redressement de

l'entreprise sur le dos des grévistes. Cela est peut-être un argument crédible par les abonnés de *La Vie du Rail* mais au-delà tout le monde sait que le plan est directement lié au « projet industriel » de l'entreprise pour les années 2003-2005 et prévu de longue date, en outre la CGT et la CFDT rappellent justement que les difficultés de l'entreprise ne datent pas des grèves - on a vu plus haut comment dans la cours de la grève la direction de la SNCF refusait *a priori* toute négociation salariale. Ce qui compte, donc, ce n'est pas tant le plan de redressement que le rapport établi par la direction entre celui-ci et la grève qui fait de l'antagonisme de classe une variété nouvelle de « risque industriel », à mille lieu du « pacte social » scellé en 1999 à l'occasion de l'accord sur les 35 heures. Dans ces conditions, Sud Rail n'a pas tord de sentir à travers cette annonce « une forte odeur de vengeance d'après-grève » (*Libération* du 5 juillet 2003)

§ 4 - J'ai déjà parlé du caractère « punitif » du refus de négocier les modalités de récupération des jours de grève et émis quelques hypothèses sur la signification de cette punition à travers les motifs invoqués pour justifier le paiement sec à l'Éducation nationale et à la R.T.M. [3]. Il est intéressant de voir comment, après coup, on retrouve la même problématique à la SNCF à propos du plan de redressement « occasionné » par les pertes commerciales dues à la grève de mai-juin.

§ 5 - Il y a d'abord la question de l'*impératif du travail* mis en avant par Raffarin au sujet des salariés de la fonction publique [4]. À la SNCF, selon un cadre (Hubert Joseph-Antoine, en l'espèce, ça ne s'invente pas!), le refus de la direction nationale de payer les jours de grève a été ressenti comme un soutien. « C'était important de dire que chaque jour de grève sera payé par les grévistes. Localement, pour le management, c'est une question de crédibilité » - on a vu qu'auparavant l'usage voulait que les responsables locaux

adaptent au cas par cas les directives nationales [5] –, une fermeté qui fait espérer une « rupture » durable dans la gestion des conflits (*Libération* du 10 juillet 2003, je souligne).

§ 6 – Corollairement, la responsable des guichets de la gare Montparnasse estime que « le conflit a exacerbé cette tension entre deux mondes qui cohabitent à la SNCF. Ceux qui refusent de proposer la première classe en guichet, ceux qui refusent de porter l'uniforme de la SNCF "parce qu'on n'est pas chez Disney", ceux qui refusent d'entendre parler de rentabilité du service public. Ce sont eux qui n'intègrent pas l'équation économique de l'entreprise.» et ceux pour qui la « conscience du client » est devenue « un élément fondamental, au même titre que la sécurité » (*Libération* du 10 juillet). On verra comment ces salariés modèles avaleront l'«équation économique de l'entreprise » lorsque celle-ci bloquera leur salaire et leur avancement...

§ 7 – Le second point est celui du dévoiement du droit de grève, que l'on a déjà rencontré à propos du conflit des tramontais marseillais [6]. Selon G. Pepy, « ce conflit est aussi un paroxysme. Parce que le lieu du conflit, censé être interprofessionnel, s'est trouvé être principalement la SNCF alors que l'enjeu, le régime général de retraites, ne la concernait quasiment pas. » « La CGT a mené un conflit politique sans aucun rapport avec l'entreprise, explique un membre de la direction. Ils nous ont dit de ne pas nous en mêler, que c'était une affaire entre le gouvernement et eux. Comme si le sujet SNCF pouvait être mis entre parenthèses. » Et quand la CGT et la CFDT, le conflit s'es-soufflant, ont proposé une sortie de crise, sous forme de négociation salariale, on leur a fermé la porte au nez. (*Libération* du 10 juillet). Retour à la case départ, c'est-à-dire à la sortie de grève.

§ 8 – Un mois après la fin du conflit, on retrouve ainsi à la SNCF la problématique que

l'on avait déjà rencontrée à la RTM et à l'Éducation nationale. L'affirmation de l'impératif du travail, et donc la grève comme défaut par rapport à cet impératif et la définition du droit de grève comme droit attaché au contrat de travail avec telle ou telle entreprise et non à la position sociale de salarié. La grève, donc, définie par rapport au fait que tel salarié s'est vendu à tel capitaliste particulier (et non plus comme arme de la classe dans son ensemble) et donc la punition pour qui contrevient à cette nouvelle règle. Comme le dit la direction de la SNCF, les grévistes cheminots ne peuvent pas mettre « le sujet SNCF (...) entre parenthèses », ils ne peuvent donc pas faire grève pour autre chose que des histoires de cheminots...

NOTES

[1] Louis Gallois est président de la SNCF, nommé par Juppé, depuis 1996. En 1981 il a été directeur de cabinet de Chevènement au ministère de la Recherche et de la Technologie, puis Recherche et Industrie (à ce titre il a géré les nationalisations, la restructuration de la sidérurgie et la faillite de Creusot-Loire). Enfin, en 1988 il a suivi Chevènement comme directeur de cabinet au ministère de la Défense. Après cet intermède politique il a été successivement PDG de la SNECMA à partir de 1989 et de l'Aérospatiale à partir de 1992.

[2] Cf. *Le mouvement de mai-juin 2003 dans l'immédiateté sociale des classes*, § 21 à 24.

[3] *La punition*.

[4] *Op. cit.*, § 2.

[5] *Ibid.*, § 7.

[6] *Ibid.*, § 10.

[7] *Ibid.*, § 9.

lamaterielle@tiscali.fr

C.Charrier
7, impasse du Jardin des plantes
13004 Marseille



Tous les numéros sont téléchargeables au format PDF sur notre site ☐

<http://lamaterielle.chez.tiscali.fr>

la Matérielle est présente sur le site l'@NGLE MORT

<http://anglemort.ouvaton.org/>